

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE AIN DEFLA
DERECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 42 300 20 000 44 045

AVIS D'ANNULATION DE LA PROCEDURE

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°14/2023

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, la direction de L'administration locale de la wilaya de AIN DEFLA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°14/2023 relatif au projet concernant **REALISATION D'UN POSTE AVANCE DE LA PROTECTION CIVILE A EL MAYEN EN 04 LOTS** , Publié dans les journaux quotidiens " EL BAHDJA NEWS" en date du 22/10/2023 et "ALGERIE CONFLUENCES " en date du 22/10/2023 et le BOMOP, l'annulation de la procédure de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales et l'attribution provisoire Publié dans les journaux quotidiens " EL BAHDJA NEWS" en date du 06/12/2023 et "ALGERIE CONFLUENCES " en date du 06/12/2023 et le BOMOP pour le motif ;

- Résiliation unilatérale du marché lot N°01 confié à l'entreprise de travaux de bâtiment TCE KOUIDER AKKIL MOUSSA.

- Modification des dispositions du cahier des charges.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya, dans un délai de dix (10) à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Fait a AIN DEFLA LE :

LE WALI